

les banques proportionnellement à leur chiffre d'affaires. Les résultats ne seraient-ils pas les mêmes dans ce cas, car je comprends que tel est le cas dans l'autre sens, c'est-à-dire que l'autorité se trouverait en grande partie confiée aux banques et particulièrement aux banques importantes?—R. Je crois qu'il faut mettre l'autorité centrale entre les mains de quelqu'un. Les opérations bancaires constituent un commerce et doivent être suivies conformément aux principes du commerce. Je ne saurais m'imaginer qu'aucune autre sorte de contrôle puisse être acceptable. En outre, nous avons eu au cours des deux dernières années l'expérience des Etats-Unis qui ne laisse pas d'être passablement concluante sur ce point. J'oserais dire que la Banque de réserve fédérale et la Banque d'Angleterre ont eu une influence énorme et bienfaisante par l'univers entier.

*M. McLean (Melfort):*

Q. Voulez-vous bien nous expliquer l'extrême déflation chez la classe agricole des Etats-Unis en comparaison avec les conditions relativement solides de l'agriculture au Canada, dans ses rapports avec le système bancaire au Canada?—R. A quelle période?

Q. Disons au cours des cinq ou six dernières années?—R. Je vous dirais qu'une grande partie de ce terrain a été couverte par les témoignages entendus par ce comité au cours des années précédentes. Je ne serais pas prêt à discuter la question de savoir dans quelle mesure le système de banque de réserve fédérale a été responsable ou a été la cause de cette augmentation des prix. De fait, il est très difficile de traiter cette question et de placer les responsabilités.

Q. A la suite du bref examen que j'ai fait de la réserve fédérale des Etats-Unis au cours des deux dernières années, je constate que ce système n'a pas été satisfaisant aux fins de l'assistance aux cultivateurs. Je ne prétends pas poser en autorité, mais j'aimerais à vous demander ce que vous en pensez, au cours de ces deux années, en comparaison avec notre système bancaire qui est peut-être un peu plus prudent, et les déflations moins prononcées et les conditions agricoles plus solides aujourd'hui dans l'Ouest du Canada; êtes-vous d'opinion que la banque de réserve fédérale n'a pas donné satisfaction au cours des deux dernières années?—R. Il n'est que juste de dire qu'au cours des deux dernières années j'ai porté mon attention sur des questions autres que celles des banques, mais je serais porté à croire qu'il y a bien des facteurs en cause aux Etats-Unis autres que les facteurs déjà indiqués et il faut grouper tous les facteurs afin d'en arriver à une conclusion définitive.

*M. Robinson:*

Q. Pouvez-vous nous dire quelque chose des compagnies de prêts de l'Alberta?—R. Si on me permet de le dire, je crois que les faits relatifs aux activités de certaines compagnies de prêts de l'Alberta sont assez bien connus. Ces activités ont été discutées aux dernières séances de ce comité et apparaissent au procès-verbal. Elles ont trait aux lois dont nous avons parlé il y a quelques minutes.

Q. Je crois qu'il s'agissait des obligations du service téléphonique émises par le Gouvernement et que l'on pourrait considérées comme une première hypothèque?—R. Il me semble que c'est à peine toucher à la question initiale en jeu. Cela s'applique à une province en particulier.

Q. Ces compagnies ne peuvent pas emprunter des banques sur hypothèque?—R. Parfaitement. Sans doute la situation s'en ressent, mais non toute la question, telle qu'exposée dans mon mémoire.

Le comité s'ajourne jusqu'à jeudi 15 mars 1928, à onze heures.